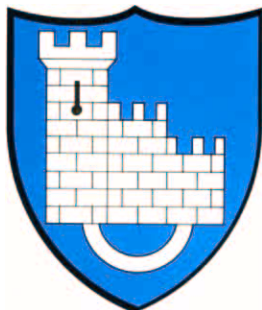
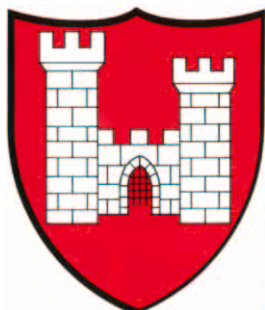


# Programme politique UDC-Fribourg

## Législature 2012 - 2016



## LA POLITIQUE, AU CŒUR ...

Durant de nombreuses années, notre canton et ses habitants ont connu la pauvreté. A travers des générations dotées de courage, volonté et persévérance, la qualité de vie de la population s'est améliorée. Les politiciens ont la mission de respecter le travail accompli et, surtout, de tout mettre en œuvre pour assurer la durabilité de cette qualité de vie, voire même de l'améliorer.

Pour la santé de notre région, de notre canton et de notre pays, il est primordial de placer : **La politique au cœur des débats et au centre de nos préoccupations.**

### L'UDC-FR METTRA TOUT EN ŒUVRE POUR :

- Garantir une bonne qualité de vie à la population du canton de Fribourg,
- Soutenir le développement optimal de notre économie,
- Préserver notre agriculture et s'opposer à toute forme d'étouffement,
- Assurer la sécurité aux habitants,
- Rester vigilant à toute incitation de centralisation,
- S'opposer à cette étatisation insidieuse, d'origine « soixante-huitarde »,
- Défendre le fédéralisme en protégeant l'autonomie des communes,
- Exiger le respect de notre culture chrétienne.

Une société est dirigée par des effets de mode, d'évolutions technologiques et d'influences médiatiques. Cependant des siècles de traditions qui ont fondé toute une culture ne peuvent en aucun cas être déracinés. Conserver nos coutumes c'est aussi pérenniser notre identité.

« Je ne m'occupe pas de politique. – C'est comme si vous disiez : je ne m'occupe pas de la vie »

Renard



## TABLE DES MATIÈRES

|                                    |    |
|------------------------------------|----|
| Économie emploi                    | 4  |
| Société et famille                 | 5  |
| Fiscalité et finances publiques    | 6  |
| Sécurité – criminalité             | 7  |
| Éducation et formation             | 8  |
| Agriculture                        | 9  |
| Sécurité sociale et santé publique | 10 |
| Commune – District – Etat          | 11 |
| Aménagement du territoire          | 12 |
| Zones urbaines                     | 13 |
| Culture et sport                   | 14 |



Les PME sont l'épine dorsale de notre économie. Il est donc indispensable de leur offrir des conditions-cadres favorables pour qu'elles puissent continuer leur activité, voire se développer.

La création continue de nouveaux postes dans l'administration engendre souvent des tracasseries administratives supplémentaires. Le flot presque ininterrompu de nouvelles lois et de prescriptions, la complexité excessive des décomptes, règlements de construction, aménagement du territoire ainsi que l'épais corset de réglementations et directives entravent fortement nos PME.

L'économie de notre canton a besoin d'un Etat svelte limitant son intervention au strict nécessaire.

### EXIGENCES :

- Octroyer aux PME une liberté de fonctionnement maximale pour un développement optimal.
- Simplifier les procédures d'autorisation et administratives en général.
- Alléger fiscalement les PME afin de promouvoir leur compétitivité.
- Encourager le système dual. L'apprentissage fournissant du personnel qualifié sur le marché du travail contribue à la qualité de nos prestations.

« Vous n'aidez pas les travailleurs en ruinant ceux qui les paient »

A. Lincoln



Les familles, tant traditionnelles que monoparentales, ont le devoir d'éduquer et d'accompagner leurs enfants dans la société. Le noyau familial reste un atout essentiel pour le bon développement psychique de l'enfant.

C'est d'ailleurs favorable à la bonne santé de la société en général, laquelle, plus tard, retrouvera les bénéfices de cet « investissement ».

Les jeunes et moins jeunes générations sont non seulement compatibles, mais ont un caractère complémentaire. L'équilibre de notre société dépend fortement de la cohésion des différentes générations.

Notre culture chrétienne mérite reconnaissance et respect.

### EXIGENCES :

- Avantager fiscalement les familles qui assument la garde de leurs enfants.
- Encourager les parents à offrir un encadrement soutenu à l'enfant tout en lui fixant des limites.
- Inciter la génération précédente à rester active dans la vie sociale pour autant que la santé le lui permette.
- Interdire le port du voile dans la fonction publique.

«Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ?»

J.F. Marmotel



## FISCALITE ET FINANCES PUBLIQUES

Grâce à la vente de l'or de la BNS et au bénéfice extraordinaire engendré ces dernières années, notre canton dispose d'une importante fortune. Ces réserves sont aussi le reflet d'une fiscalité qui pénalise lourdement aussi bien les personnes physiques que les personnes morales de notre canton.

La charge fiscale de notre canton nous classe en 20ème position sur les 26 cantons. En finalité, le Fribourgeois paie 25% d'impôt de plus que le Suisse moyen. En revanche son revenu est de 25% inférieur au revenu moyen suisse.

En matière de finances publiques, le canton de Fribourg doit absolument redéfinir des priorités.

La responsabilité individuelle doit être mise en valeur. L'Etat n'a pas la mission d'assumer les devoirs de tout un chacun.

L'Etat doit abandonner certaines tâches car l'évolution en % du nombre d'employés ne doit pas dépasser l'évolution des rentrées financières propres à l'Etat (hors subventions de la Confédération).

### EXIGENCES :

- Cesser de capitaliser des millions qui suscitent l'appétit de la gauche pour des projets qui ne profitent pas à toute la population.
- Réduire massivement l'impôt des personnes physiques.
- Réduire considérablement l'impôt des personnes morales.
- Réduire de façon importante l'impôt sur le capital de prévoyance.
- Abandonner certaines tâches superflues.
- Etudier les possibilités de fusion de certains services de l'Etat.
- Réduire le nombre de contrôles administratifs lourds et inutiles.

«L'Etat ne pourra pas générer de la prospérité s'il dépense plus qu'il ne reçoit»

A. Lincoln



La presse relate régulièrement des faits portant atteinte à la sécurité du citoyen. Cette situation ne peut s'éterniser. Les environs des gares et des écoles, les parcs publics, parkings et autres lieux de rassemblement ne doivent pas devenir des zones de non-droit.

Les agressions et le caillassage, phénomène connu en Suisse depuis peu, méritent punition d'une sévérité exemplaire.

Il serait préférable de s'inquiéter avant tout des victimes plutôt que du sort des auteurs d'agression. Après jugement, ces derniers ne devraient pas, en cas d'incarcération, jouir d'un séjour dans un « Hôtel 5 étoiles ».

Afin de pallier un certain laxisme, nos forces de l'ordre doivent pouvoir agir avec fermeté. En contrepartie, fonctionner en ayant la confiance de nos autorités est essentiel.

### EXIGENCES :

- Punir plus sévèrement les actes d'agression.
- Exiger une application ferme du code pénal.
- Permettre à la Police de mener des actions sur le terrain et éviter d'augmenter les tâches administratives.
- Conserver les films de vidéo surveillance durant 30 jours minimum.

«Un coupable puni est un exemplaire pour la canaille ; un innocent condamné est l'affaire de tous les honnêtes gens»

La Bruyère



## EDUCATION ET FORMATION

La qualité de l'enseignement scolaire, de la formation en général est primordiale pour assurer un bon niveau intellectuel à la génération future.

L'UDC relève d'une part la qualité et le niveau élevé de nos écoles obligatoires, supérieures, formation professionnelle et universitaire. Et, d'autre part la palette de choix offerte à la population par le canton de fribourg.

Notre économie et notre culture en seront les premiers bénéficiaires.

Il est essentiel que l'éducation incombe aux parents et la formation aux enseignants.

Trop de réformes et d'expériences pédagogiques qui n'ont pas eu le temps de faire leurs preuves sont néfastes aussi bien pour les enseignants que pour les enfants.

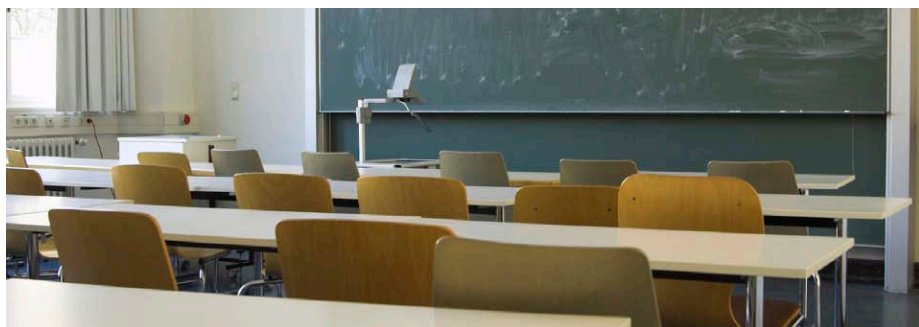
Le système dual pratiqué depuis tant d'années dans notre canton garantit une excellente formation professionnelle.

### EXIGENCES :

- Encourager le bilinguisme (français /allemand) dès l'entrée à l'école obligatoire.
- Epargner à nos enseignants des tracasseries administratives et des questionnaires d'évaluation multiples.
- Reconnaître et valoriser le rôle des parents en matière d'éducation.
- Favoriser la création de places d'apprentissage.
- Encourager la formation continue des enseignants et des professeurs.

« Le grand point de l'éducation, c'est de prêcher d'exemple »

J. Turgot



## AGRICULTURE

Bien que dans notre pays les exploitations agricoles ont diminué de manière considérable ce dernier siècle, dans notre canton, l'agriculture joue un rôle économique non négligeable. Grâce à elle on enregistre également la création d'emploi dans les secteurs de l'économie en amont ou en aval.

L'accord sur le libre échange agricole imposé par la politique fédérale est fatal pour les familles paysannes. Les producteurs de lait d'industrie sont dans une situation difficile. Malgré le maintien de la prime de fabrication octroyée aux producteurs de lait de fromagerie, le sort de ces derniers est incertain. Le marché de la viande et des céréales est également au plus bas.

Les consommateurs sont en droit de savoir d'où proviennent les produits du marché, leur traçabilité de la fourche à la fourchette doit être confirmée.

L'UDC veut conserver une agriculture productrice et protectrice de la nature et des paysages.

### EXIGENCES :

- Stopper la sur-réglementation étatique.
- Maintenir une formation de qualité sur le site de Grangeneuve lui permettant de collaborer avec d'autres cantons et la Confédération.
- Améliorer la traçabilité des produits pour une meilleure information aux consommateurs.
- Donner la priorité à la production alimentaire indigène.
- Encourager les interprofessions afin de gérer les quantités et les prix avec tous les acteurs de la production à la distribution.

«Le premier et le plus respectable de tous les arts est l'agriculture»

J.J. Rousseau



La sécurité sociale est une nécessité pour la population de notre pays voire de notre canton. Sa gestion est toutefois mal maîtrisée. Les limites sont atteintes et nos générations futures en subiront les conséquences. La responsabilité individuelle est trop souvent sous-estimée.

La cantonalisation des hôpitaux fribourgeois, ayant pour buts de maîtriser l'augmentation des coûts et d'optimiser leur fonctionnement, n'a pas atteint son objectif.

La problématique des urgences reste un thème d'actualité.

La relève médicale, touchant notamment les zones rurales et périphériques de notre canton, reste déficiente.

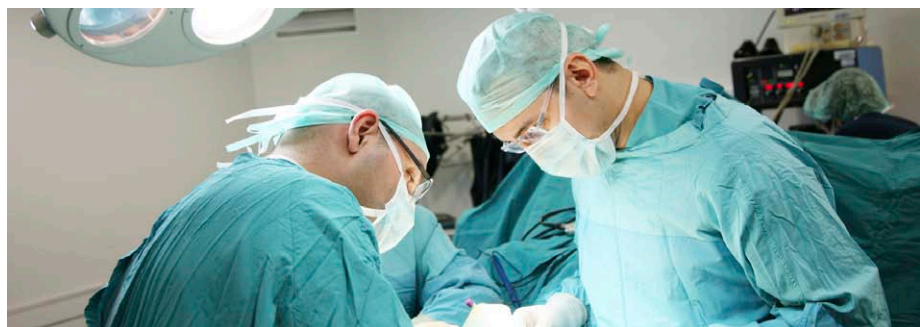
Les progrès de la médecine influencent de manière considérable l'évolution démographique de la population. Dès lors, la création d'appartements protégés est une nécessité. Ils permettent le maintien d'une certaine qualité de vie pour nos aînés.

### EXIGENCES :

- Effectuer les contrôles nécessaires afin d'éviter les abus relatifs à l'aide sociale.
- Exiger une étroite collaboration entre les services sociaux des régions du canton.
- Favoriser toutes mesures permettant la réinsertion des personnes assistées.
- Lutter résolument contre la consommation de drogues douces et dures.
- Dynamiser le réseau médical dans les régions rurales et périphériques.
- Régler la planification des urgences.
- Optimiser la répartition du personnel dans les différents secteurs.

«Vous n'aidez pas durablement les gens si vous faites à leur place ce qu'ils peuvent et doivent faire eux-mêmes»

A. Lincoln



## COMMUNE - DISTRICT - ETAT

A la fois centre de décision et service de proximité, la commune agit avec célérité et en toute connaissance de cause. Elle est la structure de base et la cheville ouvrière de la démocratie. Dans le principe du fédéralisme que l'UDC approuve, il est important que les communes puissent conserver leur autonomie.

Le district vient en appui et contribue à la coordination et à l'organisation de missions supra-communales. Il représente le pôle régional attractif et dynamique.

L'Etat doit assurer une qualité de vie à la population sans la déresponsabiliser. Il doit se référer aux communes, districts et organes de proximité, de façon à répondre aux attentes du peuple.

### EXIGENCES :

- Conserver l'autonomie communale.
- Chercher la collaboration avec les communes.
- Respecter les droits démocratiques.
- Eviter trop de centralisation et d'extension étatique.
- Stopper toute forme de gaspillage dans les activités de l'Etat.
- Lancer une consultation large touchant la population quant au projet des nouvelles structures territoriales.

«Il n'est point de terre plus douce que la patrie»

Proverbe grec



## AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

L'aménagement du territoire est utile à l'orientation et à la coordination de l'évolution des différentes activités touchant les domaines sociaux et économiques.

Il est essentiel de préserver les intérêts de tout un chacun sans négliger pour autant ceux des acteurs de demain.

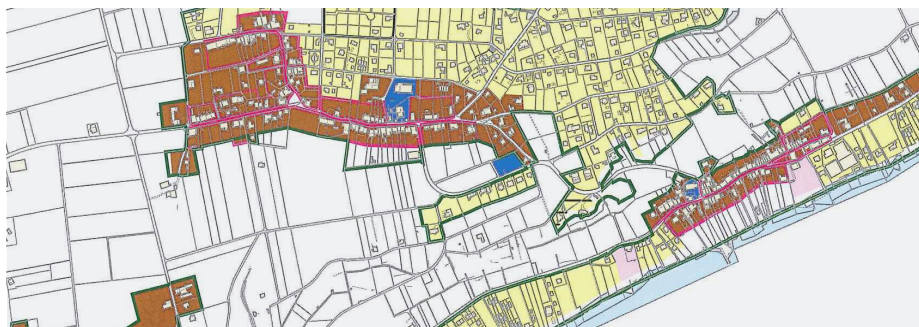
La richesse environnementale que nous ont légué nos ascendants : paysage, forêts, eaux doit être préservée pour nos futures générations.

### EXIGENCES :

- Favoriser un développement fiable et durable.
- Tenir compte des souhaits de la population tout en préservant l'environnement naturel.
- Poursuivre une politique d'urbanisation responsable.
- Utiliser de manière plus optimale les zones rurales.

« Il y a des lieux que l'on admire ; il y en a d'autres qui touchent, et où l'on aimerait vivre »

H. B. Monnier



## ZONES URBAINES

L'actualité démontre que les zones urbaines sont aussi devenues des zones d'insécurité et à risques.

Un développement harmonieux dépendant de critères incontournables permettra de répondre à l'attente des citoyens.

Il faut éviter que les zones urbaines du canton deviennent des cités dortoirs pour les pendulaires des grandes agglomérations des cantons voisins. A long terme, une telle tendance provoquerait une dégradation de la qualité de vie.

Les concepts du futur doivent intégrer en parallèle le développement démographique, industriel, commercial, financier, immobilier et les loisirs.

### EXIGENCES :

- Imposer une présence des forces de l'ordre dans les zones à risques.
- Interdire les manifestations lors desquelles les participants cachent leur visage.
- Encourager la complémentarité des transports publics et des transports privés.
- Tenir compte, en zone urbaine, des attentes des aînés concernant des structures d'accueil, voire des logements dans toutes les catégories de prix.

«La société serait une chose charmante, si l'on s'intéressait les uns les autres»

Chamfort



La culture joue un rôle important dans les relations humaines. Elle doit être avant tout identitaire et populaire et non réservée à un certain étatisme ou à une propagande contraire aux droits démocratiques.

La culture reste en premier lieu du ressort du canton voire des communes. L'engagement de l'Etat doit rester subsidiaire tout en laissant une certaine liberté au secteur privé.

La pratique régulière d'une activité physique et sportive permet d'améliorer l'état de santé de tout être humain. En plus du plaisir qu'il procure, le sport véhicule des valeurs éducatives, sociales et économiques tout en ayant un impact favorable sur la santé et la prévention.

### EXIGENCES :

- Promouvoir la culture populaire.
- Encourager les concepts sportifs permettant d'améliorer le bien être de chacun.
- Entretenir, dans le cadre scolaire, la pratique du sport bénéfique aux jeunes et favorisant l'émergence des plus talentueux.

«La véritable culture, celle qui est utile, est toujours une synthèse entre le savoir accumulé et l'inlassable observation de la vie»

F. Alberoni

